



Appel à candidature

Espace-test maraîcher

Vous pensez à vous installer en maraîchage biologique ? Vous avez des idées, un projet ou l'envie déterminée de mener à bien ce challenge ? Vous avez une formation en maraîchage biologique ou des expériences équivalentes ?



Avant de vous lancer, pourquoi ne pas **expérimenter vos connaissances**, acquérir des savoir-faire pratiques, être aidé dans les aspects technico-économique ? Vous souhaitez maximiser les chances de réussite de votre nouvelle activité ? Vous voulez mettre toutes les chances de votre côté en testant votre projet de façon sécurisée ?

Le **GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl**, en association avec le **Crabe asbl**, **Créajob asbl** et **Terre-en-Vue asbl**, vous propose d'intégrer l'ESPACE-TEST MARAICHER de la Hesbaye brabançonne au printemps 2018.

Le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl,
36 rue du Stampia, 1370 Jodoigne
Tél : 010/24.17.19 Email : gal@culturalite.be
www.culturalite.be
www.facebook.com/galculturalite



Objectifs

- **Tester** votre projet professionnel à travers deux axes principaux : la **production** et la **commercialisation**.
- Bénéficier de l'accompagnement d'un groupement de partenaires :
 - o Le **GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl** (coordination générale, commercialisation, promotion)
 - o Un **Référent-maraicher** (conseil et appui technique sur la parcelle)
 - o Le **Crabe asbl** (conseil et accompagnement technique, planification culturelle)
 - o **Créajob asbl** (accompagnement financier et commercial, possibilité de bénéficier de la couveuse d'entreprise (conditions et infos auprès de Créajob))
 - o **Terre-en-Vue asbl** (conseil et soutien dans la recherche de terre pour une future installation)

Contexte

- L'Espace-test maraicher se situe à **Tourinnes-la-grosse** (commune de Beauvechain 1320)
- Vous avez accès à **35 ares de terre de culture** à cultiver en agriculture biologique. Sur une surface d'1.5 hectares au total, vous serez trois porteurs de projet.
- Vous gérez vous-même l'achat et l'approvisionnement de vos intrants ainsi que la production et sa commercialisation.
- Vous bénéficiez d'un cadre juridique sécurisant
- Vous avez accès à des infrastructures agricoles et à des outils de production mutualisés (serre tunnel, eau, électricité, espace de stockage notamment).
- Vous cohabitez sur l'espace avec 2 autres maraichers, vous êtes donc amenés à interagir régulièrement (gestion de l'eau, de l'électricité, de l'entretien du site, de l'information éventuel de clients de vos collègues, etc.). L'écoute, l'ouverture et les règles de savoir-vivre sont indispensables.
- Vous bénéficiez d'une convention d'1 an renouvelable une fois pour une durée totale maximale équivalente à 2 ans.

A ce jour, deux maraîchers sont installés sur l'Espace-test. Au printemps 2018, un nouveau porteur de projet pourrait intégrer l'espace-test. Toute personne intéressée est invitée à remplir le dossier de candidature (à télécharger sur www.culturalite.be).

Conditions d'accès

- Avoir suivi une formation en maraichage biologique ou une expérience équivalente
- Avoir défini son projet professionnel (objectifs et vision à moyen terme) et nous la présenter.

- Être autonome et déterminé à créer son activité professionnelle
- Être capable d'interagir avec des collègues dans un climat constructif

Candidature et procédure

Vous êtes intéressé ?

1. Merci d'envoyer votre **CV** (mentionnant les formations et/ou expériences) et votre **dossier de candidature**, (téléchargeable sur notre site web www.culturalite.be) dans lequel vous décrivez notamment **vosre vision du projet, votre plan de culture, une ébauche de plan financier et un canevas de commercialisation**, au plus tard le 31 octobre 2017 au GAL Culturalité :

Par courrier : GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl
36, Rue du Stampia
1370 Jodoigne

Par mail : ml@culturalite.be

2. Si vous êtes retenu sur base de votre dossier, vous entrez directement (**début Novembre**) en phase de « pré-crédation ». Cette période dure 3 à 4 mois et vous permet de faire évaluer votre plan d'affaires avec un conseiller Créajob.
3. **Le 22 février 2018**, vous serez amené à présenter votre dossier de candidature devant le comité de sélection Créajob, qui définira les candidats éligibles au test en couveuse. Lors de cette présentation, vous serez amené à répondre à des questions sur votre projet.
4. Enfin, les principaux partenaires du projet ETM (le GAL Culturalité asbl, le Crabe asbl, Créajob asbl et Terre-en-Vue asbl) sélectionneront **une personne** parmi ces candidats éligibles pour intégrer l'espace-test **en février 2018**.

Remarque :

Un candidat non sélectionné peut déposer un nouveau dossier.

Contacts & Infos : Marie Langhendries – *GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl*
Directrice
010/24.17.19